



**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 6 FEVRIER 2024 À 18H00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents :

1	AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
2	AIX-LES-BAINS	FRUGIER Michel	
3	AIX-LES-BAINS	GUIGUE Thibaut	Pouvoir de Louis ALLARD
4	AIX-LES-BAINS	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
5	BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc	
6	CHINDRIEUX	BARBIER Marie-Claire	
7	CONJUX	SAVIGNAC Claude	
8	DRUMETTAZ-CLARAFOND	BEAUX-SPEYSER Danièle	
9	DRUMETTAZ-CLARAFOND	JACQUIER Nicolas	
10	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François	
11	GRESY-SUR-AIX	MAITRE Florian	
12	LA BIOLLE	NOVELLI Julie	Départ après la 2e délibération
13	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	MORIN Bruno	
14	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas	
15	LE BOURGET DU LAC	SIMONIAN Edouard	
16	LE MONTCEL	HUYNH Antoine	
17	MOTZ	CLERC Daniel	Pouvoir de Brigitte TOUGNE- PICAZO
18	PUGNY-CHATENOD	CROUZEVIALLE Bruno	
19	SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard	
20	SAINT PIERRE DE CURTILLE	DILLENSCHNEIDER Gérard	
21	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude	
22	TREVIGNIN	CHAPUIS Nicolas	
23	VIVIERS-DU-LAC	AGUETTAZ Robert	
24	VOGLANS	MERCIER Yves	

19 communes présentes

Absents excusés :

RUFFIEUX	ROGNARD Olivier
MERY	FONTAINE Nathalie

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 30 janvier 2024, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 12 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 24 présents et 2 procurations

Florian MAITRE est désigné secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 9 Année : 2024
Exécutoire le : 13 FEV. 2024
Publiée / Notifiée le : 13 FEV. 2024
Visée le : 13 FEV. 2024

ECONOMIE

Reconduction du dispositif CitésLab 2024 Demande de subvention

Monsieur le Président rappelle que le dispositif "CitésLab" est destiné à favoriser le développement économique, notamment l'économie de proximité, par des actions de sensibilisation, de détection et d'amorçage de projets de création d'entreprise, par les personnes sans emploi habitant sur le territoire de Grand Lac et/ou habitant l'un des 3 quartiers prioritaires d'Aix-les-Bains.

Ce dispositif intervient en amont du processus de la création d'entreprise et en complémentarité avec les services d'accompagnement à la création d'entreprise existants.

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 2 juin 2010, la CALB a mis en place ce dispositif sur son territoire pour la période 2011-2014, avec la participation de la Caisse des dépôts, de l'Europe (FEDER) et de l'Etat.

Ce dispositif a été reconduit pour la période 2014-2017 avec le soutien de la Caisse des dépôts, de l'Europe (FSE) et des partenaires opérationnels locaux, puis a été à nouveau prolongé de 2018 à 2023 avec le soutien des partenaires précédents.

Par délibération en date du 6 juin 2023, le conseil communautaire a approuvé la reconduction de ce dispositif.

Bilan des 11 ans CitésLab Grand Lac (2012-2023) :

Le dispositif Citéslab a été mis en place en juillet 2011, puis a été opérationnel en janvier 2012, suite à la rencontre des partenaires socio-économiques et un COPIL de lancement.

Ce dispositif a permis de sensibiliser individuellement à l'entrepreneuriat près de 3 067 personnes, sur le territoire Grand Lac. Parmi eux, 1 725 porteurs d'initiative ont été accompagnés individuellement afin d'affiner et structurer leurs idées de création d'activité, permettant la création de près de 750 activités entrepreneuriales actives à ce jour.

En complément des rendez-vous individuels, près de 265 réunions collectives d'information, de sensibilisation et de détection ont été mises en place en lien avec les partenaires économiques de Grand Lac (4 577 personnes ont assisté à l'ensemble de ses réunions, depuis 2012).

770 personnes se sont immatriculées, 981 emplois créés dont le chef d'entreprise. Un taux de pérennité à 3 et 5 ans de 95 % a été constaté (44 arrêts d'entreprise). A noter que près de 18 % des personnes rencontrées individuellement dans leur démarche entrepreneuriale ont retrouvé un emploi ou sont rentrés en formation.

Sur les demandes de subvention :

Suite aux résultats positifs du dispositif CitésLab, et afin de répondre aux besoins des personnes sans emploi sur le territoire de Grand Lac, et malgré la disparition de la nouvelle cartographie des quartiers prioritaires, Monsieur le Président propose qu'une demande de subvention de fonctionnement soit néanmoins sollicitée auprès de la Banque Publique d'Investissement (BPI) à hauteur de 42 000 € sur une période annuelle dérogatoire 2024, suite à la validation technique de la BPI fin 2023.

Pour rappel, le dispositif Citéslab est soutenu par le FSE+ en 2024, suite à l'accord fin 2023, par les services du Département de la Savoie, instructeurs des dossiers FSE+. Cette demande s'inscrivait sur la thématique « Emploi et inclusion en métropole », au titre de l'axe prioritaire d'intervention n°3, défini

par le cadre du Programme Opérationnel National FSE Emploi et Inclusion 2022-2027, soit : « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion ».

Grand Lac envisage de solliciter le FSE+, après étude des modalités 2025-2027 du cahier des charges, non publiés à ce jour, pour un montant correspondant à 40% du budget de fonctionnement (à ce jour non simulé dans le prévisionnel ci-dessous, sur demande du FSE).

Le plan de financement est le suivant :

Budget prévisionnel de l'action CitésLab

Pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DEPENSES	MONTANT EN €	RESSOURCES	MONTANT EN €
Frais de personnel du Chef de projet CitésLab (1+2)	64 000 €	Total Contreparties publiques	72 000,00 €
1. Salaires brut du Chef de projet CitésLab	41 000 €	Etat	
2. Charges sociales et fiscale du Chef de projet CitésLab	23 000 €	Région	
Charges directement liées à l'action (3+4+5) max. 8 K€	8 000 €	Département Savoie (Dispositif FSE+)	30 000,00 €
3. Frais de déplacement du chef de projet CitésLab : formation Bpifrance, séminaires nationaux et régionaux Bpifrance max. 2,5 K€	2 500 €	Communes	
4. Frais de communication, d'animation, événementiel (concours de l'idée entrepreneuriale et ateliers-formation) max 3K€	3 000 €	Bpifrance	42 000,00 €
5. Frais d'encadrement (responsable du pôle Attractivité & direction) max 2.5K€	2 500 €	Total contreparties privées	1 250,00 €
Frais d'investissement (6+7+8) (max. 3K€ la première année)	3 000 €	<i>Crédit Agricole des Savoie</i>	1 250,00 €
6. Mobilier de bureau	1 000 €	<i>A compléter</i>	
7. Matériel et logiciel informatique	1 000 €	Autofinancement	11 350,00 €
8. Téléphonie	1 000 €	Autres (Précisez)	
Dépenses indirectes de fonctionnement (Max.15 % des frais de personnel du chef de projet CitésLab)	9 600 €		
TOTAL DES DEPENSES	84 600 €	TOTAL DES RESSOURCES	84 600,00 €

Le Département de la Savoie financerait donc, au titre du FSE, à hauteur de 30 000 € et la Banque Publique d'Investissement à hauteur de 42 000 €. Le Crédit Agricole des Savoie apporte également une contribution à hauteur de 1 250 €, soit au final un reste à charge pour Grand Lac, sous réserve de l'obtention de ces financements, de 11 350 €.

Les crédits sont inscrits au budget « recettes » 2024 (service 2923).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le président à demander les subventions correspondantes au service de la Banque Publique d'Investissements (BPI France),
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention et tous les actes nécessaires à son exécution,

Aix-les-Bains, le 6 février 2024

Le Président,
Renaud BERTETTI

Le secrétaire de séance,
Florian MAITRE

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Délégués en exercice : 32- Présents : 23- Présents et représentés : 25- Votants : 25- Pour : 25- Contre : 0- Abstentions : 0- Blancs : 0 |
|---|

DOSSIER DE CANDIDATURE

CITESLAB - REVELATEURS DE TALENTS



X RENOUELEMENT uniquement d'une demande de mise en place du dispositif CitésLab

DOSSIER A COMPLETER ET RETOURNER AU FORMAT WORD IMPERATIVEMENT



SOMMAIRE

CITESLAB - REVELATEURS DE TALENTS	4
PARTIE I - DESCRIPTION DE LA DEMANDE	4
PARTIE II - IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE « CANDIDATE » (OU « PORTEUR DE PROJET »)	5
PARTIE III – PRESENTATION DE LA STRUCTURE « CANDIDATE » (OU « PORTEUR DE PROJET »)	6
PARTIE IV – PRESENTATION DU DISPOSITIF CITESLAB ET SON DEPLOIEMENT SUR LES TERRITOIRES	9
LISTE DES PIECES A FOURNIR	23

Informations relatives aux traitements des données à caractère personnel effectués par Bpifrance dans le cadre des dossiers de candidature au dispositif CitésLab – Révélateurs de talents et Volontaires de l'entrepreneuriat :

Conformément à la réglementation applicable, notamment le Règlement européen 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD) et les dispositions nationales relatives à l'informatique, aux fichiers et libertés.

Les données à caractère personnel (nom, prénom, adresse mail, numéro de téléphone et données liées à la vie professionnelle) des personnes suivantes sont collectées au moyen du dossier de candidature CitésLab – Révélateurs de talents et Volontaires de l'entrepreneuriat :

- Chef de projet CitésLab ;
- Représentants légaux et bénéficiaires effectifs des structures candidates ;
- Volontaires de l'entrepreneuriat et leurs tuteurs ;
- Toute autre personne dont la collecte des données est nécessaire dans le cadre de l'étude de la candidature.

Bpifrance peut également avoir accès à des données personnelles de personnes physiques agissant en qualité de points de contact, notamment de salariés, représentants ou mandataires des structures candidates, que Bpifrance traite en qualité de responsable de traitement dans le cadre de l'étude des candidatures.

Ces données sont traitées par Bpifrance, dont le siège est situé au 27-31 avenue du Général Leclerc 94710 Maisons-Alfort Cedex, en sa qualité de responsable de traitement :

(i) Sur le fondement de la poursuite de ses intérêts légitimes aux fins de prise de contact à la demande des volontaires de l'entrepreneuriat et des structures candidates au dispositif CitésLab, de déploiement du dispositif sur son territoire, d'étude des candidatures et de la sélection des structures, et à des fins de prospection commerciale ;

(ii) sur le fondement des obligations légales auxquelles Bpifrance est soumis : connaissance client (KYC), évaluations et détection des risques, prévention de la fraude, lutte contre la corruption, lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

La structure candidate s'engage à informer les personnes dont les données à caractère personnel ont été communiquées dans le cadre du présent dossier de candidature des traitements réalisés par Bpifrance, en qualité de responsable de traitement, ainsi que des informations contenues dans cette mention.

Les données à caractère personnel traitées par Bpifrance pour tout ou partie des finalités définies ci-dessus, pourront également être communiquées aux autres sociétés du groupe Bpifrance.

Elles pourront également être communiquées et utilisées par toute autorité administrative, judiciaire, ou de contrôle, dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire, à leur demande.

Bpifrance (ou toute autre entité du Groupe Bpifrance) conservera les données à caractère personnel conformément aux durées de prescription légales et réglementaires françaises et européennes.

Conformément à la Réglementation applicable, et sous réserve des conditions prévues par cette réglementation pour l'exercice de ces droits, toute personne dont les données à caractère personnel sont collectées pour les traitements visés ci-dessus, bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, ainsi que du droit à la portabilité de ses données à caractère personnel. Toute personne dont les données à caractère personnel sont collectées dispose également du droit de demander la limitation des traitements qui la concerne et de s'opposer à recevoir de la prospection commerciale ou à faire l'objet de profilage lié à la prospection commerciale. Dans certains cas, elle peut pour des raisons tenant à sa situation particulière, s'opposer au traitement de ses données, y compris au profilage. Toute personne dispose également, conformément à la loi Informatique et Libertés, du droit d'organiser le sort de ses données à caractère personnel post-mortem.

Les droits susvisés pourront être exercés par l'envoi d'un courrier, soit par la poste à « Bpifrance, DCCP, Délégué à la protection des données, au 27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort Cedex », soit par courriel à donneespersonnelles@bpifrance.fr.

Enfin, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

CITESLAB - REVELATEURS DE TALENTS

PARTIE I - DESCRIPTION DE LA DEMANDE

IMPORTANT

Je soussigné Renaud BERETTI représentant légal de la structure Grand Lac déclare avoir pris connaissance du cahier des charges CitésLab 2023 et des conditions de mise en œuvre du dispositif CitésLab.

Préciser la période d'engagement : du 01/01/2024 au 31/12/2024

RENOUVELLEMENT d'une demande de mise en place du dispositif CitésLab

Année	Coût du programme	Montant de la subvention demandée	Taux d'intervention Bpifrance
Année 1 - 2024			50%

Autres cofinanceurs	Nom	Montant	Préciser Acquis/En cours/ A solliciter
Année 1	FSE (Conseil Départemental)	30000€	En cours
	Crédit Agricole des Savoie	1250€	Acquis

PARTIE II - IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE « CANDIDATE » [OU « PORTEUR DE PROJET »]

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA STRUCTURE

Nom/raison sociale Dénomination développée et sans abréviation	GRAND LAC communauté d'agglomération		
Nom usuel et/ou Sigle :	Grand Lac	Date de création de la structure : 01/01/2017	
Activité principale (2 lignes maximum)	Comme tout EPCI à fiscalité propre, Grand Lac est tenu d'exercer certaines compétences dites « obligatoires » (imposées par la loi), de choisir des compétences dites « optionnelles ». Enfin, Grand lac exerce des compétences « facultatives ». Certaines de ces compétences sont exclusives (les communes sont dessaisies de l'ensemble de la compétence) et d'autres sont partagées. Grand Lac définit alors les actions dites « d'intérêt communautaire ».		
Statut juridique	EPCI	Commissaire au compte	<input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI
Numéro Siret	200 068 674 00015		
La structure est-elle affiliée à un/des réseau(x) (Union, fédération ou réseau)	Si oui, merci d'indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI		
La structure est-elle :	<input type="checkbox"/> Nationale <input type="checkbox"/> régionale <input type="checkbox"/> départementale <input checked="" type="checkbox"/> locale (28 communes)		
Effectifs salariés (nombre)	530	Equivalent temps plein (nombre) : 485ETP	
Adhérents (nombre) :	/	Bénévoles (nombre) : /	
Adresse	1500, boulevard lepic		
Code postal	73100	Ville	AIX LES BAINS
Téléphone	0479350051	Courriel	contact@grand-lac.fr
Site internet	http://grand-lac.fr		
Association reconnue d'utilité publique	<input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI		Si oui, date de publication au JO
GOVERNANCE			
Président	M. BERETTI Renaud	o.berlioux@grand-lac.fr	0479350051
Vice-Présidente Economie/Citéslab	Mme MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	mp.montoro@aixlesbains.fr	0616142919
Directeur Général des Services (DGS)	M. LAVESSIERE Laurent	l.lavessiere@grand-lac.fr	0479350051
Directrice du Pôle Attractivité	M. PIRAT Christophe	c.pirat@grand-lac.fr	0479350051

CONTACTS OPERATIONNELS POUR LE SUIVI DE LA DEMANDE ET DU PROJET

Sébastien BABOULAZ	Chef de projet Citéslab	s.baboulaz@grand-lac.fr	0635195611
--------------------	-------------------------	--	------------

REFERENT RGPD

CONTACT REFERENT RGDP				
<i>La structure a nommé un référent RGPD, merci le cas échéant de nous indiquer les coordonnées complètes de ce référent. A défaut d'indication, nous indiquerons le représentant légal de la structure.</i>				
Contact :	Nom, prénom	Fonction	Adresse mail	Téléphone
	Benjamin BAUDEL	Responsable informatique & RGPD	b.baudel@grand-lac.fr	0479350051

PARTIE III – PRESENTATION DE LA STRUCTURE « CANDIDATE » (OU « PORTEUR DE PROJET »)

PRESENTATION DE LA STRUCTURE CANDIDATE

→ *Activités, moyens, présentation succincte des actions antérieures menées par le candidat etc. (20 lignes max)*

Comme tout EPCI à fiscalité propre, Grand Lac est tenu d'exercer certaines compétences dites « obligatoires » (imposées par la loi), de choisir des compétences dites « optionnelles » (dans une liste préétablie par la loi). Enfin, Grand lac exerce des compétences « facultatives ».

Certaines de ces compétences sont exclusives (les communes sont dessaisies de l'ensemble de la compétence) et d'autres sont partagées. Grand Lac définit alors les actions dites « d'intérêt communautaire ».

Pour résumer, l'agglomération intervient sur 3 domaines :

- **Les services à la population** : Grand Lac assure les services de la vie quotidienne des habitants : le traitement des déchets et la gestion des déchetteries, le transport urbain, la production et la distribution d'eau potable, la collecte et l'assainissement des eaux usées... Le Centre Intercommunal d'Action Sociale quant à lui, s'occupe des personnes âgées du territoire (portage de repas, services de soins à domicile, EPHAD...) et lutte contre leur isolement.
- **L'aménagement et le développement du territoire** : Grand Lac définit les règles d'urbanisme, met en valeur les sites touristiques, développe des activités sportives et de loisirs, soutient les associations locales œuvrant pour la prévention de la délinquance, l'emploi et l'insertion, administre les ports et plages du Lac du Bourget, soutient l'activité agricole et la production locale pour tendre vers l'autosuffisance alimentaire. Le développement économique (aménagement foncier des parcs et zones d'activité) a été confié à CGLE (Chambéry Grand Lac Economie). Dans le cadre de l'une de ses compétences obligatoires, l'économie, l'EPCI tel que l'agglomération Grand Lac contribue au développement de l'économie locale et notamment de proximité, notamment dans les territoires fragiles ou excentrés, afin de favoriser la création et les reprises d'entreprises. En outre, Grand Lac anime et initie un maillage territorial économique, avec ses partenaires économiques et sociaux.
- **L'environnement** : Grand Lac entretient les principaux cours d'eau du territoire, prévient les inondations, préserve les zones humides et surveille la qualité des eaux du lac. L'agglomération soutient aussi la transition énergétique au travers de son Plan Climat (PCAET) et de la démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS). Enfin Grand Lac sensibilise les habitants sur la gestion de leurs déchets via des actions de prévention.

L'intercommunalité Grand Lac dispose d'un modèle économique pérenne, afin notamment de garantir le développement et la pérennisation d'une offre de services viable à 3 ans, tel que le dispositif Citéslab.

Par ailleurs, l'intercommunalité est dans une démarche de proximité, de mobilité douce, d'inclusion... et de politiques de développement économique, en lien avec les autres collectivités territoriales et acteurs éco.

Bilan de l'activité N-1 de la structure (indicateurs de résultats)

	2022 (12 mois)	2023 (11 mois)	2024 (12 mois)	%
Nombre de personnes sensibilisées (ind. & coll.)	578	466	500	5%
Nombre de personnes accompagnées vers la création	179	159	180	
Nombre de financements	29	22	35	
Nombre de créations d'entreprises	62	41	75	
Nombre de personnes accompagnées en post-crédation	18	28	50	

Le nombre de personnes sensibilisées correspondent aux actions collectives et rdv individuels ; l'ensemble des personnes rencontrées est justifié par une fiche d'émargement signé dans le cadre des réunions collectives et par une fiche rdv 1^{er} accueil, dans le cadre des rdv individuels.

L'ensemble de ces données sont enregistrées sur l'extranet BPI et un progiciel interne Grand Lac, afin d'avoir un suivi individualisé des personnes rencontrées (étapes, plan d'action, état d'avancement, création d'entreprise/abandon, emploi/formation, création d'emploi, solution alternatives, statistique, défaillances, financement projets ...)

En cas de renouvellement du CitésLab, bilan d'activité spécifique au dispositif (Indicateurs de résultats qualitatifs et quantitatifs)

Le dispositif Citéslab 2012-2023 (12 ans)

- **3 035 porteurs d'envie/idées/projet rencontrés habitant à 95% sur l'une des 28 communes de l'agglomération.** 30% des porteurs rencontrés habitant l'un des 3 quartiers prioritaires d'Aix les Bains, soit 1010 porteurs intentionnistes ou de projet.
Près de 50%, soit 1480 porteurs, avait soit un projet ou ont été amorcés.

Rappel de la géographie territoriale : Le dispositif Citéslab étant porté par une agglomération, comprenant 28 communes, seule la commune d'Aix les Bains dispose de 3 quartiers prioritaires, correspondant à environ 8500 habitants en 2023. Ne prenant en compte que les porteurs d'idées/projet habitant Aix les Bains, depuis 2012, 52% de ceux-ci habitaient l'un des 3 quartiers prioritaires aixois. Lors de ces 3 dernières années, ce taux est proche des 70%.

- **301 réunions d'information sur l'entrepreneuriat, dont 70% réalisées au sein même des quartiers :** créa-truck, café-créa, ateliers, rdv flash, formations pour les entrepreneurs des quartiers, table-ronde financement, réunion start-up...
- **990 création d'entreprises / activités (soit 56% des personnes amorcés)**
- **95% de viabilité à 5 an**
- **1200 créations d'emplois générés** (dont le poste du dirigeant)
- Nombre de projets financés par le réseau des 5 structures de financement : 348
- Nombre de porteurs rentrés en CAE / Couveuse d'Entreprise / Incubateur / Portage Salarial – Entrepreneurial depuis 2012 : 352
- **Taux de retour à l'emploi ou/et formations : 18%**
- **Rdv avec des Entrepreneurs 2023 :**
 - 98 entrepreneurs conseillés et/ou accompagnés (+225% par rapport à 2022), dont 50% habitant l'un des 3 quartiers prioritaires,
 - 18 ateliers de formation pour les dirigeants (151 entrepreneurs présents)

Cf diaporama du COTEC 2023 en référence aux données qualitatives et quantitatives 2022 et années précédentes.

Motivation du choix de la structure candidate

- *Démonstration de l'ancrage local et du soutien de l'écosystème local*
- *Désignation ou volontariat*

Constat de l'agglomération Grand Lac et des 2 services « développement économique » et « politique de la ville » courant 2010 :

- Manque de visibilité du parcours de la création/reprise d'entreprises ou d'activités,
- Difficulté d'accès à ce type d'information dans les quartiers prioritaires (QVA/QPV),
- Potentiel de porteurs d'idées/projets trop peu valorisés, détectés et accompagnés,
- Besoin important, rapproché et spécifique d'accompagnement à la création d'activité (absent sur le territoire Grand Lac),
- La création d'activité est et doit être considérée comme une manière de créer son propre emploi.

La Caisse des Dépôts et l'Etat (Direction Interministérielle à la Ville), en partenariat avec 4 réseaux d'accompagnement et de financement à la création d'entreprises (ADIE, Réseau des Boutiques de Gestion, France Active et France Initiative Réseau) ont décidé de mettre en place, en 2000, des services d'amorçage de projets (SAP). Ils visent à favoriser le développement économique, par des actions de soutien aux initiatives de création d'activité des habitants, notamment dans les quartiers concernés par la politique de la ville.

Ce dispositif est complémentaire avec les autres dispositifs de l'entrepreneuriat local, car positionné en amont des réseaux d'accompagnement et de financement à l'entrepreneuriat.

À partir de ce constat, la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget (CALB puis Grand Lac) a sollicité la CDC et a mis en place le dispositif 'CitésLab, Service d'Amorçage de Projets' le 01 juillet 2011. Il est rattaché au pôle « Développement économique » de la CALB, pour une durée de 3 ans, avec l'appui financier de l'Europe (FEDER), de la Caisse des Dépôts et de la CALB. La Mairie d'Aix-les-Bains, dans le cadre de la politique de la Ville et du Projet Urbain Intégré, a assuré un accompagnement technique à la mise en place de cette mission.

Le dispositif CitésLab répond aux préoccupations du territoire, des partenaires et des élus, notamment la mission de sensibiliser et détecter les publics à l'entrepreneuriat, et plus particulièrement ceux qui s'en sentent le plus éloignés (habitants des QPV, jeunes, femmes, seniors...). Cette action a également pour objectif d'accompagner les habitants des QPV et QVA dans leur démarche de création, notamment en leur facilitant l'accès aux dispositifs de droit commun, en les guidant tout au long de leur parcours et en restant un référent de proximité dans le cadre de leur phase de lancement.

Le dispositif a été prolongé sur 4 périodes triennales (mois de référence : juillet à juin) : 2011-2014 / 2014-2017 / 2017/2020 et 2021/2023, avec le soutien de l'ensemble des partenaires de démarrage et élargi au fil du temps à de nouvelles structures.

A ce jour, en 2023, ce dispositif partenarial local est signé et donc soutenu par une vingtaine de structures :

- soutenant financièrement le dispositif : BPI, Conseil Départemental (FSE POE Inclusion)
- structures de l'Etat et la Région : Préfecture de la Savoie, DIRRECTE, DDCSPP, Région AuRA
- prescriptrices de porteurs d'idées/projet : Pôle Emploi, Mission Locale Jeunes, Cap Emploi Savoie Mont Blanc, Conseil Départemental
- d'accompagnement (après la phase d'amorçage) : CCI, CMA, Chambre d'Agriculture
- de financement : Adie, France Active Savoie Mont Blanc, Initiative Savoie, Réseau Entreprendre Savoie,
- économiques et patronales : MEDEF Savoie, CPME Savoie et U2P Savoie (comprenant la CAPEB Savoie).

Le chef de projet Citéslab met en place des COTEC (COmités TECHniques) 3 fois par an, avec les partenaires signataires ci-dessus, et élargis à une cinquantaine de partenaires de proximité, sociaux, associatifs et économiques du territoire, tels que :

Services de l'Etat, CIDFF, structures de portage salarial, couveuses d'entreprise, Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE), associations d'accompagnement à l'entrepreneuriat (MIFE, AIDER, Interplay, EGEE, ECTI...), les associations de quartiers, le conseil citoyen, les antennes&relais de proximité (maison de quartier, MSAP, MFS...), CGLe, Région AuRA, espaces de coworking, Urscoop, FJT, French Tech, Incubateurs/Coworking/Pépinière, associations « emplois » (ESSteam, Aéquitaz, Agisens...)...

Les objectifs de ce COTEC sont de faire un bilan trimestriel des actions mises en place, quelques chiffres d'activité et d'initier et coconstruire de nouvelles actions de sensibilisation, de détection, de prospection, d'informations et de formation destinés aux porteurs d'initiative et dirigeants d'entreprise, prioritairement domiciliés au sein de quartiers prioritaires de la ville d'Aix les Bains, et/ou sans emploi (ou en précarité sociale et/ou économique).

Enfin, ses réunions partenariales permettent d'entretenir une dynamique collaborative et d'ancrer ce dispositif territorialement.

Expérience et expertise

- *Implication de la structure candidate dans des projets en direction des QPV, dans le domaine de la création/reprise d'entreprise et d'appui au développement économique*

L'agglomération Grand Lac dispose au sein de ses compétences obligatoires et/ou facultatives, un service « économie & entrepreneuriat » et « politique de la ville », et dispose d'un satellite CGLe (Chambéry Grand Lac Economie) disposant de la compétence « développement économique » depuis juillet 2017 et notamment la gestion des PAE et ZAE (Parcs et Zones d'Activités Economiques) et l'accompagnement à l'innovation (usage et industriel), à la création de start-up et soutenant l'entrepreneuriat étudiant.

L'agglomération Grand Lac est reconnue depuis 2012, dans le cadre notamment de la mise en place du dispositif Citéslab, comme structure et service de proximité en matière de détection et d'accompagnement à l'entrepreneuriat par l'ensemble des partenaires.

Cette identification est liée à un travail de proximité, de maillage de l'ensemble des acteurs de proximité, sociaux et économiques, mais également de la prospection de terrain, mis en place dès 2012 par le chef de projet Citéslab (1^{er} café-crêa entreprendre au féminin au sein du quartier prioritaire de Marlioz le 08 mars 2012, au sein d'une boulangerie de quartier, géré par M. BEJAOUI Béchir). En outre, dans un travail d'animation et de coordination de l'ensemble des acteurs se traduit régulièrement par la mise en place de réunions (COTEC/COFIL) avec l'ensemble des partenaires de proximité économiques et sociaux.

Le chef de projet échange annuellement et individuellement avec ces partenaires (point de suivi annuel), par mail et téléphone (notamment pour faire le point sur le parcours des porteurs d'initiative et la sécurisation de parcours), et les mobilise, au moins 1 fois par an, sur une réunion afin qu'ils soient tous impliqués et proactifs dans le dispositif.

Lors des COFIL, près de 90% des partenaires sont présents (soit une quinzaine) et valident l'efficacité du dispositif et l'implication des structures, tant en terme d'informations, de prospection et de détection à l'entrepreneuriat, mais également en terme de structuration de dossier et d'adéquation de porteurs d'initiative entrepreneuriale.

Lors des COTEC, près de 75% des partenaires sont présents (soit une quarantaine) et dans ce cadre, le chef de projet anime le maillage territorial afin de réunir et de créer du lien entre les partenaires, mais surtout d'initier des réunions atypiques, originales et innovantes sur l'entrepreneuriat : concours de l'idée, café-crêa, atelier de sensibilisation et détection ludique, table-ronde sur les financements à la création/reprise/développement des entreprises, séances d'émergence d'idées et de collectifs d'activités, bus de l'entrepreneuriat, actions itinérantes (stands dans les galeries commerciales, les marchés...), escape-game entrepreneuriale, film interactif, puzzle de l'entrepreneuriat, quiz...

Le chef de projet Citéslab, en lien avec ses partenaires, initie, co-construit et met en place, les missions essentielles du dispositif, telles que :

- Contribuer à la lisibilité du dispositif local d'accompagnement et de financement de la création d'entreprises, en fédérant les différents opérateurs au sein d'un comité de pilotage et technique, tout en constituant un réseau de prescripteurs de proximité (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale Jeunes, communes, associations...),
- Mettre en place des actions visant à éveiller l'intérêt de la population et des acteurs locaux pour la création d'entreprise, comme des actions de prospection et d'information individuelles et collectives,
- Informer les usagers et les acteurs locaux des services proposés dans le cadre de la mission de service public de Grand Lac du dispositif Citéslab (détecter/prospecter, préparer, désamorcer, orienter, animer/mailler avec de la proximité, communiquer, être référent de parcours du porteur puis de l'entrepreneur),
- Mettre en place des actions afin d'identifier et détecter les talents sur notre territoire, mais également de favoriser la concrétisation de leur idée/projet,
- Etre facilitateur dans la démarche de la personne, notamment habitant un quartier prioritaire, en l'orientant vers les acteurs et dispositifs pertinents, afin également d'améliorer la visibilité de l'offre des réseaux d'accompagnement et de financement destinée aux porteurs de projet issus des quartiers.

PARTIE IV – PRESENTATION DU DISPOSITIF CITESLAB ET SON DEPLOIEMENT SUR LES TERRITOIRES

ATTENTION

Si plusieurs CitésLab sont portés par la structure partenaire merci de :

- Compléter la **partie IV** autant de fois que de CitésLab et de
- Présenter un **budget prévisionnel** du programme par CitésLab

Territoire et périmètre géographique

- Sur quel(s) territoire(s) le chef de projet CitésLab projet va-t-il intervenir et quel sera le périmètre d'intervention envisagé ?
- Périmètre, chiffres et données clés, enjeux
- Justifier le territoire d'intervention

Nom du quartier	QPV ou QVA	Nb d'habitants	% de Femmes	% Moins de 25 ans	Nombre de demandeurs d'emploi	Bénéficiaires du RSA	Nb de créations d'entreprises	Autres indicateurs
Marlioz	QPV Grand Lac	900	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Liberté	QVA Grand Lac	4363	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Franklin	QVA Grand Lac	1251	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Sierroz	QVA Grand Lac	1000	NC	NC	NC	NC	NC	NC
4 quartiers		7514						

Dans le cadre du dispositif CitésLab, le chef de projet intervient sur la commune d'Aix les Bains, la ville « Porte » de l'agglomération (30 373 habitants), la seule commune (sur les 28) disposant de 4 quartiers prioritaires à fin 2023 :

- 1 QPV : Marlioz (nombre d'habitants : 900)
- 2 QVA (ex-CUCS) : Liberté (nombre d'habitants : 4363) et Franklin/Sierroz (nombre d'habitants : 2251).

Soit près de 7500 habitants domiciliés sur les 4 quartiers prioritaires d'Aix les Bains.

Par ailleurs, dans le cadre du périmètre géographique de l'intercommunalité Grand Lac, le chef de projet CitésLab intervient sur l'ensemble du territoire, auprès d'un public fragile, composé de 28 communes et de 76684 habitants : Aix-les-Bains, Bourdeau, Le Bourget-du-Lac, Brison-Saint-Innocent, Chanaz, Chindrieux, Conjux, Drumettaz-Clarafond, Entrelacs, Grésy-sur-Aix, La Biolle, La Chapelle-du-mont-du-Chat, Le Montcel, Méry, Motz, Mouxy, Ontex, Pugny-Chatenod, Ruffieux, Saint-Offenge, Saint-Ours, Saint-Pierre-de-Curtille, Serrières-en-Chautagne, Tresserve, Trévignin, Vions, Viviers-du-Lac et Voglans.

Les COPIL (COMités de PILotage), sous l'égide du Préfet de la Savoie, du président de Grand Lac, de la CDC/BPI, du Conseil Départemental et de l'ensemble des partenaires signataires du dispositif CitésLab (14) avaient élargi en 2011 (et reconduit les années suivantes, dont lors du dernier COPIL en janvier 2021), à toutes personnes en précarité économique et/ou sociale, habitant le territoire Grand Lac, c'est-à-dire les :

- Demandeurs d'Emploi Longue Durée (DELD),
- Bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, ASS...),
- Travailleurs reconnus handicapés (AAH...),
- Jeunes de moins de 26 ans (notamment dans le dispositif de la garantie Jeunes).

Ce public, sans emploi, reste l'axe prioritaire de l'un des partenaires financeur, le Conseil Départemental de la Savoie, dans le cadre du financement européen (FSE), un soutien financier depuis 2017 et reconduit depuis.

En outre, les partenaires prescripteurs signataires historique du dispositif (Pôle Emploi, MLJ, Cap Emploi...), prescrit une partie significative de porteurs d'initiative auprès du chef de projet CitésLab (environ 40%) afin de sécuriser le parcours de la personne en précarité tant en terme de complémentarité d'accompagnement (social et économique) et d'efficacité informative (compte-rendu, fiche de liaison résumant le rdv, dossier d'émergence, plan d'action...).

Cette action s'adresse aux personnes ayant des difficultés pour accéder à une insertion professionnelle et pour lesquelles une mobilisation des partenaires pour encourager et accompagner à l'initiative entrepreneuriale, représente une chance pour la personne de se réinsérer professionnellement en créant son emploi et ceci de manière durable (le taux de pérennité est suivi des entreprises créées : actuellement il est de 95% à 5 ans).

L'action vise prioritairement l'accès à la création d'entreprise, mais également le deuil de l'idée ou du projet envisagé, afin de ne pas accentuer la précarité du porteur d'initiative.

Quelques données Emploi sur le périmètre agglomération :

Population active, emploi et chômage au sens du recensement en 2018
Commune d'Aix les Bains (73008)

EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2008	2013	2018
Ensemble	16 548	17 665	17 579
Actifs en %	72,1	73,7	77,0
Actifs ayant un emploi en %	63,9	62,9	67,2
Chômeurs en %	8,7	9,0	9,8
Inactifs en %	27,9	26,3	23,0
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	9,1	8,8	8,7
Retraités ou préretraités en %	9,1	9,3	8,6
Autres inactifs en %	9,6	8,2	8,3

Source : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitation principale, géographique au 01/01/2021.

EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2018

	Population	Actifs	Actifs ayant un emploi en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	17 579	13 530	77,0	11 810	67,2
15 à 24 ans	1 013	1 446	49,1	1 204	49,0
25 à 34 ans	10 683	9 157	91,3	8 595	80,4
35 à 64 ans	3 884	2 293	59,0	2 011	52,0
Hommes	8 319	6 245	75,2	5 890	69,2
15 à 24 ans	1 435	212	14,8	340	11,1
25 à 34 ans	5 287	4 990	94,5	4 378	82,6
35 à 64 ans	1 602	1 073	67,0	928	57,9
Femmes	9 061	6 785	75,0	5 914	65,3
15 à 24 ans	1 578	768	48,7	613	38,9
25 à 34 ans	5 451	4 796	88,0	4 207	77,2
35 à 64 ans	2 032	1 221	60,1	1 094	53,9

Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographique au 01/01/2021.

Contexte et diagnostic

- *Quels sont les constats qui ont conduit à la mise en place du dispositif CitésLab ?*
- *Données objectives, qualifiées et quantifiées : nombre de créations/reprises d'entreprises sur le territoire, taux de pérennité, dynamisme entrepreneurial, freins, retour d'expériences d'acteurs/opérateurs, etc.*
- *Ressources et dispositifs présents sur le territoire*

Constat/contexte :

Parmi les personnes les plus éloignées de l'emploi, la possibilité de créer leur propre emploi, à condition qu'elles bénéficient d'un accompagnement individualisé et renforcé, peut-être une piste d'initiative et d'insertion professionnelle sécurisée. Dans ce cadre, la personne reprend une dynamique positive qui lui permet de se créer des opportunités de formation, d'accès à l'emploi et/ou d'accès à la création/reprise d'entreprise.

Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif CitésLab sur l'agglomération, les acteurs du territoire ont en effet pu observer qu'un accompagnement personnalisé pouvait apporter des réponses à des besoins identifiés :

- Difficulté d'accès au parcours entrepreneurial pour les publics en situation, ou en risque d'exclusion, notamment les habitants des quartiers prioritaires,
 - Idées reçues peuvent freiner l'entrepreneuriat, et souvent des personnes les plus éloignées de l'emploi, ou alors l'absence de conseils insécurise le projet entrepreneurial,
 - Existence d'un potentiel d'initiative entrepreneuriale (envie/idée/projet) latents trop peu valorisés (50% des français souhaitent ou une idée de création d'entreprise),
 - Besoin d'un accompagnement rapproché et spécifique pour prospecter, détecter et amorcer des parcours en faveur de l'initiative et de l'entrepreneuriat.
 - Etre référent de parcours afin de faciliter sa démarche entrepreneuriale de l'envie au démarrage, et post-crédation.
- En effet, s'il existe bien un réseau d'accompagnement et de financement à la création d'entreprise, la sensibilisation, la prospection, la détection et l'encouragement à l'initiative sont des actions de proximité essentielles pour redynamiser un public fragile et développer le territoire économiquement.

Le soutien de Grand Lac à l'entrepreneuriat est un enjeu de fond : la pérennité des entreprises est en baisse sur le plan national, passant depuis 2016, de 65 à 52 % à 3 ans, pour cause notamment de manque de conseils et d'accompagnement (ce taux d'accompagnement est passé de 40 à 20 % à 5 ans) de proximité. Or, le soutien à l'économie de proximité est une donnée essentielle au bien-être économique du territoire (en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'économie de proximité représente près de 65 % des emplois), et la pérennité d'une entreprise est intimement liée à l'accompagnement dont elle a bénéficié à sa création.

Depuis quelques années, la situation entrepreneuriale est contrastée, car un grand nombre de personnes sans emploi, et notamment habitant les quartiers prioritaires, n'osent pas franchir le pas de l'entrepreneuriat (notamment les femmes) ou bien se lancent sans prendre la précaution de s'entourer de professionnels (les jeunes plus particulièrement, avec l'aide non sécurisée des amis et famille, ou internet).

Cette situation a été renforcée par un contexte particulier et inédit, depuis 2020, en cette période de crise sanitaire d'une ampleur inédite, les risques d'accroissement des inégalités pour les populations qui résident dans les QPV sont réels. Les conséquences sont également immédiates pour de nombreux entrepreneurs qui se retrouvent dans une situation économique tendue. Il est nécessaire de les aider à maintenir leur activité et leur apporter un soutien dans l'adaptation de leur modèle économique et de leurs stratégies.

Les obstacles auxquels les entrepreneurs des quartiers font face, sont toujours présents, et ne se limitent pas aux dimensions matérielles ou à l'absence de réseau. Renforcer leur estime de soi (leadership), la fracture numérique, et dépasser les stéréotypes négatifs, entretenus sur eux et les territoires dont ils sont issus, représentent 2 défis récurrents qui marquent leurs parcours. L'accompagnement doit contribuer à apporter une réponse partielle, en développant la confiance en soi ainsi qu'en encourageant les entrepreneurs de ces territoires à voir plus grand.

Données objectives, qualifiées et quantifiées :

Nombre de créations/reprises d'entreprises sur le territoire :

Sur le territoire Grand Lac, en 2022, il y a eu 1532 immatriculations ; les années précédentes, la moyenne était de 1100 par an. Le taux de création d'entreprise sur la ville « porte », Aix les Bains, est 683 immatriculations en 2022.

Taux de pérennité : aucune donnée intercommunale... En revanche, depuis la mise en place du dispositif Citéslab fin 2011 sur le territoire, près de 600 habitants ont créé ou repris une entreprise. Le taux de pérennité calculé à ce jour est de : 97% de taux de survie à 3 ans, et également 95% de taux de survie à 5 ans.

Dynamisme entrepreneurial : supérieur aux données nationales au regard du territoire et de ses spécificités. L'envie entrepreneuriale est d'environ 50%, mais peu passe de cette envie/idée à la structuration d'un projet (20%). Le

territoire Grand Lac bénéficie d'un environnement et d'un cadre géographique intéressant, générant un nombre d'habitants en progression (+10% en 5 ans, sur le territoire). En parallèle, des programmes immobiliers (locaux commerciaux, ateliers artisanaux, foncier économique...), un potentiel touristique important et des zones d'activités économiques en création et en développement sont présents, générant un potentiel entrepreneurial plus important.

Freins : les locaux commerciaux et le foncier, mais ce frein a été pris en compte, et le satellite de Grand Lac, CGLe est sur une stratégie de développement économique et notamment sur la partie foncière et locatives. Au sein des quartiers prioritaires, une absence de locaux est présente. Dans le cadre du contrat de ville Marlioz, une zone commerciale est envisagée, et le chef de projet CitésLab est partie intégrante de cette initiative et de son suivi.

Retour d'expériences d'acteurs/opérateurs : retours positifs quant au dispositif CitésLab, confirmés par les reconductions partenariales, les financements (publics/privés), leurs présences régulières aux COPIL/COTEC, les actions mises en place sur le territoire et en quartiers prioritaires et les bilans quantitatifs et qualitatifs auprès des 4 réseaux d'accompagnement et de financement. Par exemple : avant 2011, les 4 réseaux finançaient environ 20 projets par an sur le territoire Grand Lac, et depuis 3 ans, une moyenne de 100 projets de création/reprise d'activités sont financés.

Ressources et dispositifs présents sur le territoire : à la création du dispositif CitésLab fin 2011 au sein de Grand Lac, il n'y avait pas de dispositifs, ni de structures liées à l'entrepreneuriat en proximité (et notamment en quartiers prioritaires). Le chef de projet CitésLab a initié, notamment dans le cadre de la compétence de l'intercommunalité en matière économique, des permanences de partenaires, et des réunions de proximité, **au sein même des quartiers prioritaires**, et en milieu rural, tels que : domiciliation juridique, permanences des réseaux France Active Savoie Mont Blanc et ADIE, de couveuses d'entreprises, de solutions de portage salarial mais également facilitateurs à l'implantation des Coopératives d'Activités et d'Emploi (Oxalis, Cabestan, Synapse, La Bâtisse), réunions CMA/CCI/CPME/MEDEF...

En complément, il existe 3 dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat pilotés par Pôle Emploi et la Région AuRA (Parcours Entrepreneurs et Activ'Emergence de Pôle Emploi et « Je lance mon projet » de la Région AuRA) ; ses dispositifs sont complémentaires avec le dispositif CitésLab et la segmentation du public est clair pour les partenaires et porteurs.

Présentation détaillée de la mission du chef de projet CitésLab

Cette partie doit exposer **clairement et en détail** :

- Les missions qu'effectuera le chef de projet et la répartition du temps qui sera consacrée à chacune de ces missions
- Les actions qui seront réalisées
- La méthode/démarche prévue

CADRE DE REFERENCE		OBJECTIFS ATTENDUS	ACTIONS REALISEES ET/OU PREVUES DEMARCHE/METHODE PREVUE
PROSPECTION	Indiquer le 26% de temps consacré à l'activité (30% à titre indicatif)	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Organiser la prospection des entrepreneurs en devenir prêts à s'engager dans un processus de création ✦ Mener des actions de prospection auprès des entrepreneurs en activité avec l'idée d'assurer la garantie de réussite du projet ✦ Réaliser des actions de prospection directe en allant au contact des publics cibles du dispositif CitésLab – Révélateurs de Talents (hors les murs) ✦ Réaliser des actions de prospection indirecte via la mobilisation des prescripteurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser le plus largement possible une culture de l'initiative, donner l'envie de créer, en mettant en place des actions de prospection indirecte, via la mobilisation des prescripteurs locaux, afin de détecter des porteurs de projets potentiels prêts à s'engager dans un processus de création, ▪ Favoriser l'émergence et l'accompagnement d'idées ou de projets de création d'entreprises en relation et en cohérence avec les autres acteurs de la création d'entreprises, ▪ Mise en place continue de nouvelles actions de prospection, de détection et d'accompagnement à l'entrepreneuriat, innovantes, afin de sécuriser la viabilité des structures en création et d'améliorer l'attractivité du territoire, en lien avec les

			<p>partenaires économiques, au plus proche des habitants,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiation et mise en place d'outils de communication (affiches, flyers, plaquettes...) et digitaux (réseaux sociaux, site...) afin de promouvoir le dispositif Citéslab, mais au-delà l'entrepreneuriat de proximité.
	<p>Indiquer le 28% de temps consacré à l'activité (30% à titre indicatif)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Aider les entrepreneurs en devenir à passer du stade de l'idée à celui de projet => amorçage ✦ Apporter un premier niveau d'information ✦ Préparer l'entrepreneur en devenir à la présentation d'un projet formalisé à l'aide d'informations, ressources et outils qu'il met à disposition ✦ Parcours proposés au chef d'entreprise déjà en activité : identifier les actions et partenaires clés de son développement ✦ Désamorcer les projets qui ne présentent pas d'adéquation homme-projet ou de potentiel suffisant 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apporter un 1^{er} niveau d'information à toutes personnes ayant une envie, une idée entrepreneuriale, ▪ Accompagner les porteurs d'envie/idée/projet à passer du stade de l'idée à celui de projet => amorçage, ▪ Préparer le porteur de projet à la présentation d'un projet formalisé à l'aide d'informations, ressources et outils que nous lui mettons à disposition (trame, étapes, dossier d'urgence, business model...), ▪ Désamorcer les projets qui ne présentent pas d'adéquation homme-projet ou de potentiel économique et financier suffisant, ▪ Favoriser l'implantation de nouvelles structures économiques, et la mise en place de permanences de proximité par les partenaires, ▪ Réalisation de diagnostics, élaboration de scénarios, exploitation des indicateurs.

ORIENTATION	<p>Indiquer le 16% de temps consacré à l'activité (30% à titre indicatif)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Qualifier l'état d'avancement de la démarche entrepreneuriale en vue d'une orientation adaptée vers les structures de l'écosystème entrepreneurial ✦ Orienter les projets désamorçés vers les structures et services adaptés à leurs besoins ✦ Orienter les entrepreneurs ayant déjà créé leur activité en fonction de leurs problématiques, et en demande d'un appui ou d'un conseil 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Qualifier l'état d'avancement de la démarche entrepreneuriale en vue d'une orientation adaptée vers les structures de l'écosystème entrepreneurial, ▪ Orienter les projets désamorçés vers les structures (emploi, formation, social...) et services/dispositifs adaptés à leurs besoins (mobilité, familiaux, financiers...), ▪ Orienter les entrepreneurs ayant déjà créé leur activité en fonction de leurs problématiques (mini-diagnostic), et en demande d'un appui ou d'un conseil, ▪ Accompagnement transversal des services de Grand Lac (politique de la ville, ports/plages, RH, tourisme, économie circulaire...) en matière de contacts partenariaux et d'informations favorisant le développement de l'économie locale.
--------------------	---	---	--

<p>ANIMATION</p>	<p>Indiquer le 15% de temps consacré à l'activité (30% à titre indicatif)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Constituer et animer un réseau de prescripteurs susceptibles de repérer dans leur environnement des entrepreneurs en devenir et en activité ✦ Concevoir et mettre en place des actions et événements, le cas échéant en partenariat, visant à : <ul style="list-style-type: none"> → Identifier les publics visés par le dispositif (prospection) → Préparer leur orientation vers les acteurs locaux ✦ Communiquer autour du dispositif CitésLab - Révélateurs de Talents, auprès des habitants des quartiers prioritaires, des acteurs locaux pour faciliter le repérage des entrepreneurs en devenir et en activité ✦ Encadrer une équipe de volontaires sur les missions de prospection 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Constituer et animer un réseau de prescripteurs susceptibles de repérer dans leur environnement des porteurs de projets et entrepreneurs ▪ Participation et interface avec les réseaux économiques (Région, CGLe, chambres consulaires, réseaux de financement, organisations patronales, chambres consulaires...), ▪ Animation des réunions en lien le dispositif Citéslab, rédaction des fiches de liaison partenariales, des dossiers de travail élaboration des rapports d'activités et des comptes rendus COPIL/COTEC Citéslab, ▪ Concevoir et mettre en place des actions et événements, le cas échéant en partenariat, afin d'identifier les publics visés par le dispositif (prospection) et les préparer leur orientation vers les acteurs locaux, ▪ Communiquer autour du dispositif CitésLab - Révélateurs de Talents, auprès des habitants des quartiers prioritaires et des acteurs locaux (associations, médiateurs, éducateurs, chefs d'entreprise...), ▪ Implication au sein du réseau Citéslab Région Auvergne Rhône-Alpes afin d'échanger sur nos pratiques, nos savoirs, nos difficultés... ainsi qu'une participation aux différents séminaires nationaux.
<p>REFERENT DE PARCOURS</p>	<p>Indiquer le 15% de temps consacré à l'activité (10% à titre indicatif)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Assurer un suivi tout au long de la chaîne de création de leur activité en assurant la mise en relation de chacun avec le partenaire le plus adapté selon chaque étape d'avancement du processus de création ✦ Mesurer l'impact qualitatif et quantitatif des actions menées notamment via l'outil extranet de reporting CitésLab 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer un suivi tout au long de la chaîne de création de leur activité en assurant la mise en relation de chacun avec le partenaire le plus adapté selon chaque étape d'avancement du processus de création, ▪ Etre référent de parcours (suivi du porteur de l'idée à la phase de lancement de son activité) afin d'assurer la continuité des actions engagées et d'avoir la traçabilité des projets accompagnés/maturés. C'est aussi la capacité à faire rebondir et réorienter le projet au cours de sa « maturation ». ▪ Représentation de la collectivité auprès des acteurs locaux, partenaires extérieurs sociaux et économiques, mais également présentation de la collectivité auprès des habitants, ▪ Mesurer l'impact qualitatif et quantitatif des actions menées notamment via l'outil extranet de reporting CitésLab et le progiciel interne, ▪ Etre force de proposition sur des actions de nouvelles offres de services économiques adaptés aux besoins des habitants et du territoire,

			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontrer des entrepreneurs en activité situés sur les quartiers prioritaires afin de réaliser un diagnostic et de l'accompagner dans le rebond du projet, ▪ Etre un référent de parcours de l'amont à l'aval en lien avec les partenaires économiques, aussi bien pour les porteurs que pour les projets de création déjà existants, ▪ Mise en place d'actions de formations pour les dirigeants d'entreprise, notamment détecter et amorcer dans le cadre de Citéslab : coaching, storytelling, pitch, gestion, réseaux sociaux.... Ses réunions permettent également aux chefs d'entreprise d'échanger de se rencontrer, et de rompre leur isolement.
--	--	--	---

Des exemples d'actions envisagées 2021 – 2023 sous forme de tableau en page suivante :

Ses actions notamment auprès du public « quartier » ont toujours été dans une stratégie d'aller vers, et cela depuis la mise en place du dispositif en 2012 (chiffres à l'appui), afin de répondre aux difficultés telles que pénétrer les territoires des QPV, identifier les entrepreneurs en devenir et entrepreneurs en activité qui en sont issus et mobiliser des partenaires locaux sur les questions de développement économique.

Ce programme d'action est conforme au cahier des charges Citéslab 2021-2023 de la BPI, afin d'aller vers les partenaires mais surtout de prospecter et sécuriser les futurs entrepreneurs, et notamment habitant les quartiers.

Auquel s'ajoute :

- **Formations à destination des dirigeants d'entreprise, notamment quartiers** (gestion, communication, numérique, développement, leadership, storytelling, administratifs, réseaux sociaux...) animées principalement par les partenaires du dispositif ; celles-ci ont été initiées et mises en place par le chef de projet Citéslab, depuis 2015 notamment à destination des personnes détectées et amorcées par le dispositif Citéslab et qui ont créé leur entreprise. Depuis la crise sanitaire, ces formations ont été élargies aux entrepreneurs du territoire Grand Lac, et notamment les entrepreneurs des quartiers prioritaires, en complément de l'information transmises aux entrepreneurs Citéslab, sur les aides/mesures Covid19.
- **Partenariat avec la Mission Locale Jeunes d'Aix-les-Bains** : mise en place mensuellement d'un atelier sur la sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès de la Garantie Jeunes, afin de détecter des jeunes entrepreneurs (et notamment provenant des quartiers prioritaires). Au global, une quinzaine de jeunes sont présents par atelier.
- **Intervention en milieu scolaire ponctuellement, l'Ecole de la 2^{ème} chance, notamment.**
- **Mission Locale Jeunes d'Aix-les-Bains** : mise en place mensuellement d'un atelier sur la sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès de la Garantie Jeunes, afin de détecter des jeunes entrepreneurs (et notamment provenant des quartiers prioritaires). Au global, une dizaine de jeunes sont présents par atelier.
- **Interaction régulière avec l'ensemble des partenaires (de proximité, d'emploi, quartiers, réseau économiques...), mais également des financeurs (Conseil départemental, Crédit Agricole).** Par exemple, dès prescription d'un porteur par l'un des 4 partenaires « emploi » (Pôle Emploi, Mission Locale Jeunes, Cap Emploi...), un compte-rendu de l'entretien leur est adressé résumant le projet et le plan d'action à mettre en place. L'objectif étant de renforcer les liens partenariaux mais également d'échanger sur le porteur de manière complémentaire et efficiente. Dès la phase de maturation réalisée et l'orientation réalisée, une fiche de liaison (en annexe) est adressée par mail aux partenaires d'accompagnement et de financement (CCI/CMA/Adie/France Active...).
- **Préparation et animation des Cotec** (2 réunions partenariales par an),
- **Permanence du chef de projet Citéslab, notamment au sein de 3 quartiers d'Aix les Bains,**
- **Rencontre avec des dirigeants d'entreprise, et mise en place de formations délocalisées (en lien avec les partenaires), notamment au sein des quartiers prioritaires**

Type de réunion	Lieux	Partenaires	Objet	Cible public
Café-crêa "Sensibilisation à l'entrepreneuriat - Intentionnistes"	Maison des projets du QPV Aix les Bains Marlioz	Conseil Citoyen, Associations de quartiers, EVS, Pôle Emploi (PE), Mission Locale Jeunes (MLJ)	Détecter des porteurs d'envie/idée et les informer sur l'entrepreneuriat	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée)
Café-crêa "Informations sur l'entrepreneuriat - Entrepreneurs en devenir"	Maison des projets du QPV Aix les Bains Marlioz	Conseil Citoyen, Associations de quartiers, EVS, Pôle Emploi (PE), Mission Locale Jeunes (MLJ)	Détecter des porteurs d'envie/idée et les informer sur l'entrepreneuriat	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée)
Café-crêa "Sensibilisation à l'entrepreneuriat - Intentionnistes"	Maison des projets du QVA Franklin/Sierroz	Conseil Citoyen, Associations de quartiers, Maison de quartiers, Pôle Emploi (PE), Mission Locale Jeunes (MLJ)	Informar des porteurs d'idée/projet et les préparer à la création	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée)
Café-crêa "Informations sur l'entrepreneuriat - Entrepreneurs en devenir"	Foyer des Jeunes Travailleurs du quartier QVA Aix les Bains Liberté	Conseil Citoyen, Associations de quartiers, FJT, Pôle Emploi (PE), Mission Locale Jeunes (MLJ)	Détecter des porteurs et les préparer à la création	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée)
Table ronde sur les financements à l'entrepreneuriat (création/reprise/développement)	Quartier QVA Aix les Bains Liberté	Adie, France Active, Initiative Savoie et Réseau Entreprendre	Prospecter et orienter des porteurs en les informant sur les aides financières à la création/reprise (prêts d'honneur, garantie...)	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée), Jeunes, Minima-Sociaux
Café-crêa "Sensibilisation à l'entrepreneuriat - Intentionnistes"	Chautagne/Albanais	Adie, Chambéry Grand Lac Economie (CGLE), Sol. Alternatives, PE, MFS	Détecter, sensibiliser, informer des porteurs d'idée/projet et les préparer à la création	Demandeurs d'emploi (Longue durée), Minima-Sociaux
Atelier « Micro-Entrepreneur »	Maison des projets du QVA Franklin/Sierroz	Adie, CMA, MLJ, PE	Prospecter des porteurs et les informer du régime micro-entrepreneur	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée)
Atelier « Les 10 conseils d'experts pour réussir avec le web »	Salle au sein du quartier QVA Aix les Bains Liberté	Les Foliweb, CCI, French Tech In the Alps, CMA, Incubateur/Accélérateur	Sensibiliser des porteurs sur la digitalisation de leur projet	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée), entrepreneurs des quartiers
Atelier « Réseaux Sociaux » (3 niveaux et par réseau social seront proposés)	Salle au sein du quartier QVA Aix les Bains Liberté	Les Foliweb, CCI, French Tech In the Alps, CMA	Sensibiliser et accompagner des entrepreneurs sur la digitalisation de leur projet	Entrepreneurs en activité, notamment des quartiers
Atelier « Réseaux Sociaux » (3 niveaux et par réseau social seront proposés)	Maison des projets du QPV Aix les Bains Marlioz	Les Foliweb, CCI, French Tech In the Alps, CMA	Sensibiliser des porteurs sur la digitalisation de leur projet	Entrepreneurs en activité, notamment des quartiers
Atelier de prospection et détection à l'entrepreneuriat	Salle au sein du quartier QVA Aix les Bains Liberté	PE, MLJ, Mife de Savoie, Adie	Détecter des porteurs et les préparer à la création	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée), Minima Sociaux
Atelier « communiquer sur Facebook »	Maison des projets du QPV Aix les Bains Marlioz	Adie, CCI, MLJ	Former des porteurs et des entrepreneurs (réfèrent de parcours)	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée), entrepreneurs des quartiers
Petit déjeuner sur la notion ESS en présence de porteurs d'idées ESS)	Aix les Bains (centre-ville - restaurant)	France Active, Ess Team, Urscop, CAESynapse	Prospecter et orienter des porteurs en les informant sur la notion de l'ESS	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée)
Speed Meeting ESS (rencontre entre des porteurs et des entrepreneurs)	Check'In du QPV Aix les Bains Marlioz	France Active, Ess Team, Urscop	Faire rencontrer des porteurs et des entrepreneurs du champs de l'ESS	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée), entrepreneurs
Atelier de détection à l'entrepreneuriat (les étapes de l'émergence à la création)	Salle au sein du quartier QVA Aix les Bains Liberté	CCI ("Quinzaine de l'entrepreneuriat l'entreprise", mise en place par la CCI Savoie)	Détecter des porteurs et les préparer à la création	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée)
Atelier de détection à l'entrepreneuriat (les étapes de l'émergence à la création)	Salle au sein du quartier QVA Aix les Bains Liberté	Antenne de ville, FJT, Maison de quartier, associations, médiateurs/éducateurs	Sensibiliser des salariés des structures sociales de proximité à l'entrepreneuriat	Structures qui animent la vie sociale et culturelle des quartiers
Atelier de détection à l'entrepreneuriat (les étapes de l'émergence à la création)	Maison des projets du QPV Aix les Bains Marlioz	Conseil Citoyen, EVS, médiateurs/éducateurs	Sensibiliser des salariés des structures sociales de proximité à l'entrepreneuriat	Structures qui animent la vie sociale et culturelle des quartiers
Atelier d'émergence aux métiers du consulting	Locaux Pôle Emploi (centre-ville Aix les Bains)	ITG Portage Salarial	Détecter des porteurs (sénior et quartiers) et les préparer à la création	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée), séniors
Petit-Déjeuner « Entrepreneuriat & Handicap »	Salle au sein du quartier QVA Aix les Bains Liberté	France Active, Medef, Cap Emploi	Détecter des porteurs (RQTH) et les préparer à la création	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée), personnes ayant une RQTH
Réunion sur les solutions alternatives à la création d'entreprise	Salle au sein du quartier QVA Aix les Bains Liberté	Couveuse d'entreprise, CAE, portage salarial, PE, MLJ	Prospecter et orienter des porteurs en les informant sur les solutions alternatives à la création/reprise	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée), Jeunes, Femmes, Séniors
Création d'un Café-Créa "Start-Up Quartier"	Maison des projets du QPV Aix les Bains Marlioz	CGLE (Chambéry Grand Lac Economie portant l'incubateur Etudiant), French Tech in the Alps-Chambéry	Détecter des porteurs et les préparer à la création de start-up	Habitants quartiers, bénéficiaires de minimas sociaux ou DELD
Café-Créa "Séniors"	Salle au sein du quartier QVA Aix les Bains Liberté	PE, CCI, CMA, Initiative Savoie, France Active, Adie, ECTI, EGEE, Mide de Savoie, Couveuse, Portage Salarial et CAE	Détecter des porteurs (sénior et quartiers) et les préparer à la création	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée), séniors
Escape-Game Entrepreneuriale 2022	Maison des projets du QPV Aix les Bains Marlioz	MLJ, PE, E2C73, associations de quartiers	Sensibiliser les jeunes notamment à la création d'entreprise par un escape game	Habitants quartiers, bénéficiaires de minimas sociaux ou DELD
Bus/Stand itinérant & ambulatant	Salle au sein du quartier QVA Aix les Bains Liberté & Maison des projets du QPV Aix les Bains Marlioz	Tous les partenaires du dispositif	Détecter des porteurs (sénior et quartiers) et les informer à la création	Habitants quartiers, bénéficiaires de minimas sociaux ou DELD
Concours de l'idée entrepreneuriale 2021 & 2023	Territoire Grand Lac & Grand Chambéry	PE, CCI, CMA, Initiative Savoie, France Active, Adie, ECTI, EGEE, Mide de Savoie, Couveuse, Portage Salarial et CAE	Détecter des porteurs et remise de prix à 4 lauréats (dont 1 prix quartier)	Habitants quartiers, demandeurs d'emploi (Longue durée)...

Rôle de la structure employeuse

RH / Rôle en matière d'animation et suivi des actions du CitésLab, autres ?

Le chef de projet Citéslab est à temps plein, salarié CDIsé, de l'agglomération Grand Lac : Sébastien BABOULAZ. Au sein de son service « Economie/Entrepreneuriat, il animera cette action sur des années civiles complètes, dans le cadre de 100% de son temps de travail. Quant aux moyens indirects, il sera sous la responsabilité de la directrice du pôle « Attractivité du territoire », M. PIRAT Christophe.

En outre, Florence MARITAUD, assistera en ETP à hauteur de 25%, le chef de projet Citéslab, dans le cadre administratif et des modifications des supports de communication Citéslab, ainsi que la création et la mise à jour des actualités Citéslab, sur le site Internet et sur les réseaux sociaux.

En complément, Noémie BOURDAGEAU, assistera en ETP à hauteur de 5%, le chef de projet Citéslab, dans le cadre de la création de nouveaux supports de communication Citéslab (affiches, plaquettes, cartes de visite, visuel web...), ainsi que leur mis à jour, et sera en charge de la diffusion sur les réseaux sociaux administrés par Grand Lac, en complément des posts réalisés par le chef de projet.

Par ailleurs, le service comptabilité gère la partie suivi des conventions et les règlements.

« Chef.fe de projet CitésLab »

Profil du poste

- Moyens mis à dispositions
- matériels, logistiques
- financiers

CITESLAB [territoire]			
PRÉNOM NOM FONCTION	Sébastien BABOULAZ		
DATE DE PRISE DE POSTE	Juillet 2011		
FORMATION/EXPERTISE	BTS Comptabilité et Gestion		
VILLE	AIX LES BAINS		
TÉLÉPHONE (Fixe + Portable)	0635195611	E-mail de contact	s.baboulaz@grand-lac.fr
TERRITOIRE D'INTERVENTION	(NB total de QPV/QVA + NB total d'habitants concernés par l'action du CitésLab) Nbre habitants QPV/QVA : 8000		
TYPE DE CONTRAT (CDI, CDD)	CDI		
REMUNERATION (Salaire annuel brut)	40000€		
ENVIRONNEMENT/EQUIPEMENT	Véhicule de service – Bureau et permanences quartiers		

Objectifs fixés

Qualitatifs / Quantitatifs

Principe : 70 % QPV/QVA – 30 % hors QPV/QVA

	N-1 / 2023	N / 2024	N+1	N+2
PROSPECTION				
Nombre d'actions de prospection directes				
QPV	2	3		
QVA	1	5		
Hors QPV	5	10		
Nombre d'actions de prospection indirectes				
QPV	1	3		
QVA	3	5		
Hors QPV	20	10		
Nombre d'intentionnistes				
QPV	20	20		
QVA	30	30		
Hors QPV	60	60		
Répartition H/F	45/55	50/50		
Nombre d'entrepreneurs en devenir rencontrés				
QPV	25	25		
QVA	40	40		
Hors QPV	80	80		
Répartition H/F	40/60	50/50		
Nombre d'entrepreneurs en activité rencontrés				
QPV	20	20		
QVA	30	30		
Hors QPV	50	50		
Répartition H/F	40/60	50/50		
PREPARATION				
Nombre d'entrepreneurs en devenir reçus en entretien, webinaires etc.				
QPV	8	15		
QVA	24	30		
Hors QPV	35	50		
Répartition H/F	45/55	50/50		
Nombre d'entrepreneurs en activité reçus en entretien, webinaires etc.				
QPV	14	20		
QVA	32	40		
Hors QPV	60	60		
Répartition H/F	50/50	50/50		
Nombre de projets désamorçés				
QPV	5	5		
QVA	8	8		
Hors QPV	25	25		
Répartition H/F	40/60	50/50		

ORIENTATION VERS LES RESEAUX D'ACCOMPAGNEMENT			
Nombre d'entrepreneurs en devenir orientés			
QPV	6	10	
Hors QPV	25	30	
QVA	20	25	
Nombre d'entrepreneurs en activité orientés			
QPV	10	15	
Hors QPV	50	50	
QVA	30	30	
ANIMATION			
Nombre d'actions de réseautage, réunions partenariales, d'évènements	50	60	
Nombre d'actions et évènements réalisés en direction du grand public, entrepreneurs etc.	33	40	
Nombre de partenaires	50	50	
SORTIES POSITIVES			
Nombre d'entreprises créées			
QPV	5	10	
Hors QPV	20	30	
QVA	15	30	
Nombre d'entrepreneurs en devenir et en activité poursuivant le processus entrepreneurial via le CitéLab	30	30	
Nombre d'entrepreneurs en devenir et en activité poursuivant le processus entrepreneurial via une autre structure	25	25	
Nombre de projet en pause ou reportés	50	50	
Nombre de projets abandonnés	15	15	
Nombre de retours en formation	25	30	
Nombre de retours à l'emploi	20	25	
Autres à préciser (couveuse, portage, CAE, accélérateur, incubateur start-up....)	20	25	

● **Éléments de justification/ Commentaires éventuels :**

Tous les éléments indiqués (chiffres d'activité notamment) sont enregistrés et suivis dans le cadre d'un progiciel interne sous Excel (souple, flexible et des données immédiates sur tous les aspects demandés par les partenaires), qui ne génère que très peu de surcharge de travail. L'objectif étant de suivre les personnes de l'émergence au développement de leur activité. Puis ses données sont enregistrées au sein de la base CDC et prochainement BPI (un fichier csv serait intéressant afin d'importer des données excel au sein du progiciel BPI (similaire à l'extranet FSE)).
Ce progiciel n'est pas redondant à l'extranet à ce jour, mais complémentaire.

Les éléments d'immatriculation, du nombre de salariés, du statut juridique, des financements « Réseaux » et de la pérennité, sont suivis dans le cadre d'informations remontées par les réseaux, les formations pour les dirigeants, mailing FSE et quelques sites internet.

Des fiches 1^{er} accueil (annexe) sont éditées, puis suivies dans le cadre des rdv suivants, et individualisées par porteurs rencontrés depuis la mise en place du dispositif en 2011.

En outre des feuilles d'émergence (annexe) sont complétées par les personnes présentes lors de réunions collectives (avec les données complètes : nom/prénom, projet, coordonnées, adresse, âge...).

Volontaires service civique – Les Volontaires de l'Entrepreneuriat

- Votre structure dispose-t-elle d'un agrément permettant d'accueillir des volontaires en service civique ? Non
- Votre structure a-t-elle déjà accueilli des volontaires en service civique ? Oui
- Etes-vous intéressé par l'accueil et l'accompagnement des volontaires services civiques ? Oui

Annexes :

Fiche 1^{er} accueil individuel :

The form is titled "FICHE 1^{er} Accueil" and is associated with CitésLab. It contains the following sections:

- PERSONNELLES :**
 - NOM / Prénom NOM
 - Age
 - Territoire : Clubesud, Méribus, Frontière/Sierroz, Cluses
 - Ville
 - Claves
- LE PORTEUR DE PROJET :**
 - Situation professionnelle : Salarié, Temps plein, Temps partiel, N/A, Plusieurs postes, Indépendant, Essaiant, Stageaire, Travailleur rémunéré bénévole, Demandeur d'emploi depuis
 - Revenus : JSA, AIA, AHA, ASS
 - Profession du conjoint : Salarié, Indépendant, Demandeur d'emploi, Inactif
 - Observations
 - Situation de famille : Lié(e), Célibataire, Concubinage, Veuf, Divorcé
 - Observations
 - Formation : Niveau I (Bac+1/2), Niveau II (BAC+2), Niveau III (BAC), Niveau V (CAP/BEP), Niveau VI (sans diplôme/brèves des collèges)
 - Observations
 - Compétences techniques, Compétences en gestion, Compétences commerciales
- LE PROJET :**
 - Description
 - Actions
 - Motivations
 - Date envisagée
 - Plan de financement : Sources, Montants, Coût total
 - Etat d'avancement : En cours, Non, Recherche localisation, Recherche financement, Statut
 - Etude économique préalable - partielle (à compléter)
 - Etude financière préalable - partielle (à compléter)
 - Estimé par
- CONCLUSIONS :**
 - Recherche d'idées, Définition de l'idée, Aide à l'étude de marché, Aide à l'étude commerciale, Aide à l'étude financière
 - Conseils juridiques et/ou fiscaux/encadrement, Elaboration du business plan, Démarches administratives, Recherche de financements
 - Information, etc.
 - Formation, Accompagnement
 - Commentaires

Fiche de liaison (partenaires prescripteurs et d'accompagnement (CCI, CMA, Adie, France Active...)) :



En date du / / 2012
Prescripteur

Prénom NOM : / :

LE PORTEUR DE PROJET

Son environnement (situation socio. éco., situation matrimoniale, nombre d'enfants...)
Ses motivations/enjeux/objetsifs
Diplôme :
Expériences professionnelles :
Savoir-être :
Compétences techniques : * * * * * Compétences en gestion : * * * * * Compétences commerciales : * * * * *

LE PROJET

Description succincte de l'activité envisagée :
Régimentation spécifique :
 Création Reprise Transmission Autres : coopérative - courvoisier - portage salarial -
Démarche : Subvention Marbio Franquise/Serco Puer
Implémentation souhaitée : Délégué souhaité d'installation :
Forme juridique de l'entreprise : Auto-entreprise EURL EURL SARL SASU SAS
Calibrage du projet : Les financements envisageables :
LA VALIDATION DE L'IDEE (forme des différents documents d'accompagnement et des points à travailler au préalable)
Définition des composantes de l'aide
Définition du projet personnel
Définition du marché à priori
Implémentation du réseau de l'aide
Analyse des contraintes économiques
Qualité d'accompagnement (participation d'un ou de plusieurs)
Contacts (ITE)

Et après...

Besoin
 Recherche d'aide Définition de l'aide Aide à l'étude de marché Aide à l'étude commerciale Aide à l'étude financière
 Conseils juridiques et/ou fiscaux/coctaux Laboration du business plan Démarches administratives Recherche de financements
Services proposés : Formation :
 Ordonnance, vers :
Commentaires - Plan d'actions :

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Pour les associations :	
Pièces justificatives :	
Eléments généraux :	
<ul style="list-style-type: none">● Présent dossier de demande de financement complété (en format Word)● Budget prévisionnel du programme d'actions (en format Excel)● Derniers comptes annuels détaillés de la structure + derniers rapports du commissaire aux comptes (format ZIP)● Atterrissage N-1 (si les comptes N-1 ne sont pas encore disponibles)	
En cas de délégation de signature pour les conventions :	
<ul style="list-style-type: none">● Pièce d'identité du signataire* en cours de validité● Délégation de pouvoir signée par le représentant légal et mentionnant le nom du délégataire	
<i>* NB : sur BEL saisir l'adresse mail professionnelle et le numéro de portable du signataire</i>	
Autres documents :	
<ul style="list-style-type: none">● Les PV d'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de l'année N-1 (format ZIP)● Budget de l'association● RIB conforme (avec la bonne dénomination sociale, et l'adresse complète à jour)	
<i>Ces pièces doivent être téléchargées une à une dans le champ « Autres documents » de BEL.</i>	
<i>NB : un nouveau champ libre apparaît après chaque téléchargement. Le nombre de champs est limité à 5</i>	

Pièces justificatives LCBFT (Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme) :	
<ul style="list-style-type: none">● Pièce d'identité du représentant légal en cours de validité● Dernier rapport moral et financier● Statuts de la structure actualisés, datés et signés● Récépissé de déclaration de création en préfecture, copie de la publication au JO ou extrait Kbis de moins de 3 mois	
<i>NB : le formulaire « Questionnaire pays sous sanction » est désormais à saisir directement sur la plateforme BEL</i>	



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 9 : Reconduction du dispositif CitésLab 2024 - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 13/02/2024

Date de réception de l'accusé de
réception : 13/02/2024

Numéro de l'acte : d4867 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20240206-d4867-DE

Date de décision : 06/02/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions

